

Vos questions / nos réponses

Boulimie

Par [Profil supprimé](#) Postée le 11/01/2012 13:25

Bjr. Je souffre de boulimie depuis plus de 15 ans mais je n'en ai jamais parlé à personne. Aujourd'hui, j'arrive à un âge et à un stade où je ressens le besoin de régler ce problème mais je ne sais pas à qui m'adresser ni comment procéder. D'autant plus que j'habite ds un dépt rural...Pouvez-vous me renseigner svp...

Mise en ligne le 12/01/2012

Bonjour,

Nous tenions à vous féliciter car c'est une grande étape que vous venez de franchir.

Il existe un centre de soins spécialisé en addictologie, notamment sur les troubles alimentaires, qui reçoit de manière confidentielle et gratuite dans votre ville. Vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous. Si leurs heures d'ouverture ne correspondent pas avec vos possibilités, nous vous transmettons les coordonnées d'un autre centre proche de chez vous.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Autres structures :

[Association Addictions France - Antenne de Millau](#)

50 place des consuls
12100 MILLAU

Tél : 05 65 67 11 50

Site web : www.addictions-france.org

Accueil du public : Tous les mardis, et deux Mercredis/mois 9h-17h

Secrétariat : Lundi 8h30-12h/16h-17h, du Mardi au Jeudi 8h30-12h/13h30-17h, Vendredi 8h30-12h/13h30-16h

Consultat^o jeunes consommateurs : Consultation sur rendez-vous pour les jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans entourage.

[Voir la fiche détaillée](#)